



Lettre d'information municipale

N°5 – Avril 2018

Le mot du Maire

Cher(e)s Soyonnais(es),

Comme nous vous l'annonçons dans le précédent "Soyons Ensemble – En Bref" (N°4), le Conseil Municipal du 3 Avril dernier a officialisé les modalités d'organisation du référendum local portant sur la mise en œuvre ou non de caméras de vidéo protection sur notre commune.

Ce référendum se déroulera le Dimanche 17 Juin 2018 de 8h à 18h.

(Je vous invite à ce titre à lire les questions / réponses au verso de ce document pour plus d'informations pratiques)

Ce référendum qui sera une première sur notre territoire intercommunal, sera aussi un moment fort pour la vie démocratique de notre commune. J'espère compter sur votre intérêt afin que tous les Soyonnais soient au rendez-vous et s'expriment en venant voter massivement. Il en va de la crédibilité du scrutin.

Afin que chacun d'entre vous puisse être au mieux informé, je vais avec mon équipe, organiser **une réunion publique d'information le vendredi 1^{er} Juin à 20h à la Salle des Fêtes André Comte.**

Cette réunion qui se déroulera en trois temps sera l'occasion de vous présenter le projet qui sera mis en œuvre au lendemain du scrutin, dans ses fonctionnalités, ses implantations, ses coûts et enfin sa gestion déontologique et éthique. Les deux autres temps forts seront consacrés à l'expression d'une part, des partisans du oui, et de l'autre des partisans du non, qui présenteront successivement leur position et vision sur le projet envisagé. Je veillerai à ce que cette soirée soit l'occasion d'une discussion apaisée et constructive, sans toutefois refaire le débat.

Afin d'organiser dans les meilleures conditions cette soirée importante, je remercie les parties qui souhaiteront s'exprimer, de se faire connaître en mairie, par téléphone ou par mail. Je souhaite que cette réunion, permette à chacun de se faire, en toute objectivité, une opinion éclairée des positions de tous. Je souhaite insister sur ce temps fort de l'exercice de démocratie participative sur un projet qui impactera notre quotidien de demain, avec ou sans vidéo protection.

Car c'est bien **vous**, chères et chers Soyonnaises et Soyonnais qui **allez décider de l'installation ou non de caméras !**

Le scrutin est entre vos mains et, comme je m'y suis engagé, j'appliquerai votre décision, quel que soit le taux de participation au scrutin. Je sais compter sur vous pour que ce scrutin soit une vraie réussite.

Hervé COULMONT – herve.coulmont@soyons.fr

Accueil des nouveaux arrivants

Afin de marquer de manière officielle la bienvenue aux personnes nouvellement installées à Soyons, l'équipe municipale est heureuse de vous accueillir à l'occasion d'une cérémonie qui sera organisée le **Samedi 5 Mai à 10h30 à la Mairie.**

Ce moment de convivialité concernera les nouveaux Soyonnais installés dans notre village depuis mai 2017 et ceux qui n'ont pas encore été reçus officiellement depuis leur arrivée. Ce sera l'occasion pour tous de rencontrer les élus du Conseil Municipal ainsi que les Présidents des différentes associations soyonnaises, invités pour l'occasion. Les services de la mairie adresseront prochainement une invitation personnalisée aux personnes déjà identifiées.

Si vous êtes concernés et que l'invitation ne vous est pas parvenue, merci de bien vouloir nous le faire savoir à l'adresse suivante : mairie@soyons.fr

Avec le plaisir de prochainement vous rencontrer

Enfants nés en 2016 ... inscription à l'école de Soyons ?

Nous souhaitons recenser les enfants nés en 2016 susceptibles d'être scolarisés à Soyons à la rentrée 2018, afin d'entamer, si besoin, des démarches auprès de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Merci de nous contacter au 04 75 60 93 12 ou mairie@soyons.fr

Fouilles archéologiques pour les enfants

Fouille préhistorique les mercredis 11 et 18 avril à 9h45 (rendez-vous dans la grotte de Néron)

Fouille gallo-romaine les jeudis 12 et 19 avril à 9h45 (rendez-vous au musée de Soyons)

Réservation obligatoire au 04 75 60 88 86 ou musee.soyons@rhone-crussol.fr

7 Questions / Réponses sur le référendum

Comment se déroulera le référendum ?

Comme un vote habituel ; vous recevrez avant le scrutin des informations et du matériel de vote. Vous devrez vous rendre dans votre bureau de vote habituel le dimanche 17 juin, de 8h à 18h, muni d'une pièce d'identité (obligatoire) et de votre carte d'électeur (facultative). Le dépouillement public sera réalisé à l'issue du scrutin à la Salle des Fêtes.

Qui peut voter ?

Toute personne inscrite sur les listes électorales de la commune au 31 décembre 2017.

Peut-on faire une procuration ?

Oui. Sous les mêmes conditions qu'une élection municipale ou présidentielle par exemple.

Quelle sera la question posée lors de ce référendum ?

La question portera, in fine, sur la mise en œuvre ou non des caméras de vidéo protection ; pour des questions réglementaires, elle portera sur une résolution du Conseil Municipal plus complète.

Ce référendum est-il simplement consultatif ou engage-t-il la commune ?

Ce référendum local est encadré par des règles strictes prévues par le législateur. Ainsi, si la moitié au moins des électeurs a pris part au vote, le Conseil Municipal est obligé de suivre la décision votée (positive ou négative). A défaut, le référendum n'a qu'une valeur consultative. **Cependant, parce que nous souhaitons que ce soit la population qui décide, nous nous engageons, quel que soit le taux de participation, à suivre le résultat du vote. Voilà pourquoi il est primordial d'aller voter le 17 juin prochain !**

Comment s'informer avant le référendum ?

Vous aurez 3 sources d'informations prévues dans la cadre de ce référendum :

- la réunion publique du 1^{er} Juin
- un dossier complet consultable en Mairie (aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci, à partir du 1^{er} Juin)
- un document qui vous sera transmis quelques jours avant le scrutin

Quelle est la position de la Municipalité par rapport à la mise en œuvre des caméras ?

Comme nous avons eu l'occasion de le dire, nous avons "hérité" de ce dossier lors des dernières élections municipales. Nous avons bien compris l'importance qu'il revêtait pour la population. Nous en avons donc fait une priorité de notre début de mandat afin que la population puisse se prononcer clairement sur le sujet. Nous suivrons la majorité des votants et ne souhaitons pas imposer un choix municipal en faveur ou contre l'implantation.

Laurent CRUMIERE – laurent.crumiere@soyons.fr

Agenda des prochaines semaines

Avril

- **Dimanche 8 : Chasse aux Œufs** - à 10h au Brégard – Réservée aux enfants soyonnais – Organisation "Comité des Fêtes"
- **Les 10, 11, 13, 17, 18 et 20 : Ateliers de Pâques autour du Monde et préparation de la Fête des Mères** à la Salle des Amis de la Tour Penchée - organisés par Convivialité Animation – 06 68 36 90 48 – nel-anim@hotmail.fr
- **Du 16 au 20 Avril : Stage de Tennis** organisé par le Tennis Club Soyonnais – Contact : Michèle Lessieur – 06 47 72 16 01 - michele.lessieur@yahoo.fr
- **Jeudi 26 : Conférence "Alimentation, Santé et Environnement"** par Michèle Rivasi à 20h00 à la Salle des Fêtes organisée par Les Amis de la Bibliothèque
- **Vendredi 27 : Vente de Fleurs** de 8h30 à 19h sur la Place Dumazel - organisée par Le Sou des Ecoles
- **Samedi 28 : Une rose un Espoir – à 10h à la Mairie** – Venez acheter une rose à 2 € (ou plus selon vos moyens) intégralement reversés à la Ligue contre le Cancer

Mai

- **Mardi 8 : Commémoration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale** à 11h au Monument aux Morts